

■ **COVINA, société immobilière**, à Montreux, société coopérative (FOSC du 25.01.2002, p. 15). La société est d'office déclarée dissoute, en application de l'art. 88a ORC. La raison sociale devient : **COVINA, société immobilière en liquidation**. Les administrateurs Hans Bosshard, lequel continue à signer individuellement, et Lien Bosshard-Siem, lequel continue à signer collectivement à deux, sont désignés en qualité de liquidateurs.

Journal no 4071 du 19.04.2002  
(00443286 / CH-550.0.168.421-7)